

Zeitschrift:	Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber:	Société Forestière Suisse
Band:	69 (1918)
Heft:	5-6
 Artikel:	Comment finit un peuplement mélangé créé il y a une cinquantaine d'années
Autor:	Bolley, J.-L.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-785234

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des forêts publiques, n'étaient pas encore arpentées:

forêts domaniales 1.437 ha.

„ communales et corporatives . 275.094 „

Dans les cantons suivants toutes les forêts publiques étaient arpentées: Fribourg, Soleure, Bâle-Ville, Schaffhouse, Vaud, Neuchâtel et Genève.

On ne sait rien de précis touchant l'arpentage des forêts particulières, sauf dans ceux qui possédaient un cadastre avant l'entrée en vigueur du Code civil suisse.

H. Badoux.

Comment finit un peuplement mélangé créé il y a une cinquantaine d'années.

L'Etat de Neuchâtel possède, sur les flancs d'une hauteur qui domine les villages de Cornaux et Cressier, une parcelle de forêt d'une étendue un peu supérieure à 10 ha. Cette parcelle, appelée le *Bois de la Cure*, a été rattachée il y a longtemps déjà à l'aménagement de la forêt cantonale de l'Eter (étendue 260 ha.) dont elle constitue une division.

Peuplé en grande partie de très vieux chênes, souvent gélifs, de hêtres et de vieux pins sylvestres, le Bois de la Cure est particulièrement intéressant à cause d'un perchis de hêtre et d'épicéa d'une cinquantaine d'années. C'est vers 1868, sur un plateau d'une surface d'à peu près 60 ares, que ces deux essences furent introduites. Le mélange fut fait suivant les règles et les idées alors en vogue; trois lignes d'épicéa alternent avec trois ligne de hêtre; l'espacement des lignes est de 1,45 m. à 1,50 m., celui des plants dans la ligne étant de 1 m ou 1,20 m.

Comment ce peuplement s'est-il comporté, et qu'en reste-t-il aujourd'hui? — C'est ce que nous voulons essayer de décrire brièvement.

A l'Ecole forestière, nous avons appris que, généralement, l'épicéa surpasse le hêtre dans son accroissement en longueur et cela principalement pendant le jeune âge. Si l'éclaircie n'intervient pas à temps pour le sauver, il arrive même fréquemment, dans les plantations en lignes, que le hêtre complètement surcimé par son voisin l'épicéa, périclite et finit par disparaître totalement. Nous

avons pu maintes fois nous assurer de ce fait dans nos excursions forestières. Mais notre professeur de sylviculture nous avait avertis que le contraire pouvait également se produire. Nombreux, en effet, sont les exemples de peuplements mélangés artificiels dans lesquels le hêtre ayant pris le dessus a plus ou moins supplanté l'épicéa. C'est exactement ce qui est arrivé dans le perchis du Bois de la Cure. On peut s'en faire une idée assez précise en examinant les photographies ci-jointes.

En nous éloignant quelque peu du peuplement, et nous plaçant dans le prolongement des lignes de la plantation, de façon à les voir de profil, nous avons bientôt remarqué ce fait: au lieu d'être parallèles entre elles, les tiges des épicéas tendent à converger vers le sommet, tandis que celles des hêtres divergent. Les hêtres, beaucoup trop serrés, ont cherché à développer leur cime en comprimant celles des épicéas; ces derniers, s'étouffant les uns les autres en même temps qu'ils étaient étouffés par les hêtres, ont peu à peu disparu du peuplement.

Il semble qu'un mélange par lignes tel qu'il avait été conçu pouvait déjà donner une partie des garanties de durée que fournit le mélange par groupes, en honneur aujourd'hui. Certainement, pensons-nous. Mais il ne faut pas oublier que la plantation avait été faite en rangs très serrés et que la réussite du mélange dépendait uniquement des soins culturaux et des éclaircies de sélec-



Perchis de 50 ans au Bois de la Cure.
Rangée de hêtres vue en enfilade.

tion subséquents. Opérations ayant pour but le dégagement des sujets d'avenir et faisant à chaque essence la place qu'on avait l'intention de lui assigner. Malheureusement, les seuls soins cultureaux dont le peuplement fut l'objet ne se sont guère écartés des principes de l'éclaircie du degré A. On réalisait donc les perches sèches, laissant à la nature l'initiative des opérations. On ne s'est pas même préoccupé de sauver les épicéas des lignes médianes; actuellement ceux-ci sont aussi bien surcimés, étiolés et condamnés à mort que leurs voisins l'ont été avant eux.

D'où vient que les épicéas ont été vaincus par les hêtres dans

leur lutte pour l'existence? Indépendamment du manque de soins cultureaux, il doit y avoir plusieurs causes. Quelques-unes seulement de ces causes pourront être développées ici, car nous manquons de renseignements précis sur les conditions dans lesquelles la plantation fut effectuée. Les seules données que nous possédions à ce sujet sont tirées d'un plan d'aménagement établi en 1878 par l'inspecteur forestier A. Roy.



Perchis de 50 ans au Bois de la Cure.
Vue du couvert, prise de bas en haut, au milieu d'une
rangée de trois lignes d'épicéa.

Nous y lisons, dans la description spéciale du Bois de la Cure:

„Au-dessus de cette lisière“ (lisière sud) „se trouve un petit plateau d'environ 60 ares de surface, peuplé de pins sylvestres „de 25 ans, provenant d'un semis, et en partie d'épicéas, hêtres „et pins d'Autriche, produit d'une plantation faite il y a une „dizaine d'années“;

et dans la description générale, au paragraphe „Végétation et Essences“:

„Sur le petit plateau peuplé de jeunes bois, la végétation n'est „pas aussi vigoureuse qu'elle l'est ordinairement dans des peuplements de cet âge; il est à supposer que le sol de ce plateau a „été précédemment épuisé par des cultures agricoles.“

On ne sait donc rien de la provenance des plants; rien de leur état au moment de la plantation; rien de la réussite de celle-ci. Cependant à considérer la longueur des quelques perches existant encore aujourd'hui, ainsi que l'épaisseur des cernes annuelles dans le jeune âge, on peut supposer que les plantons étaient de bonne qualité.

Mais il faut chercher ailleurs les causes de la disparition de l'épicéa d'un peuplement que l'on désirait mélangé. La biologie des essences nous fournira à ce sujet des renseignements plus précis.

Dans la plantation du Bois de la Cure, la première faute commise a été l'introduction de l'épicéa en aussi grande quantité. Cette essence, bien en station dans le haut et le moyen Jura, est ici tout à fait dépayisée. L'altitude (500 à 520 m.), le climat doux et relativement sec (pluviosité 80 à 120 cm.), le sol peu profond et exposé aux ardeurs du soleil de midi, tout devait contribuer à mettre l'épicéa en état d'infériorité vis-à-vis de son concurrent, le hêtre. Ce dernier étant dans son aire de distribution naturelle pouvait se développer normalement, et s'il a dû lutter longtemps avec l'épicéa, d'un accroissement plus rapide dans le jeune âge, la nature et le temps aidant il a fini par être maître de la situation.

La deuxième faute, cause de l'échec dans la création du peuplement mélangé, fut la plantation en rangs trop serrés. Nous avons dit plus haut que l'espacement des plants était bien faible. Seuls des soins culturaux fréquents auraient pu remédier à cette faute.

Mais la troisième cause principale de l'échec réside justement dans le manque absolu d'éclaircies méritant ce nom.

Il nous semble aussi que ce qui a contribué à faire supplanter l'épicéa par le hêtre, c'est la tendance de celui-ci à former des tiges bifides à fourches écartées, et l'infériorité de l'épicéa due à l'exploitation agricole préalable du sol.

Pendant le façonnage de la coupe, nous sommes retourné au Bois de la Cure. Les lattes et les perches d'épicéas les plus grosses atteignent à peine 25 cm. de diamètre à hauteur de poitrine, la plupart sont profondément tarées au pied, et la très faible épaisseur des dernières cernes annuelles démontre un accroissement très faible. Quant à ce qui reste sur pied, le petit tableau ci-dessous convaincra que l'échec, résultant des fautes commises dans la création du peuplement et du manque de soins culturaux, est bien complet.

D'après les souches des arbres exploités, nous avons pu fixer approximativement le nombre de sujets que contenaient les lignes au moment de la plantation.

Voici deux exemples :

	Au moment de la plantation	Aujourd'hui	Reste, pour cent
1 ^o 3 lignes :			
d'épicéa, de hêtre,	contenaient 60 plants	contiennent 11 arbres	18,0 %
"	60 "	" 21 "	30,0 %
2 ^o 3 lignes :			
d'épicéa, de hêtre,	" 66 "	" 5 "	7,5 %
"	69 "	" 17 "	25,0 %

Ajoutons que même parmi les quelques arbres restant sur pied, bien peu nombreux sont ceux qui méritent d'être appelés "sujets d'avenir". Les derniers épicéas sont presque tous atteints du *Trametes radiciperda*; les hêtres sont généralement branchus unilatéralement, déjetés ou difformes. Un peuplement composé de tels éléments est évidemment incapable d'engendrer une futaie complète d'avenir; il est heureusement de faible étendue.

En face d'un tel état de choses, on peut se demander ce que doit faire le sylviculteur soucieux de maintenir la forêt en état de produire le maximum de rendement dans toutes ses parties. Faut-il faire coupe rase et replanter suivant les principes de l'art forestier moderne? Nous ne le pensons pas. On s'exposerait à perdre l'humus formé par les hêtres et jusqu'à ce que la nouvelle plantation soit capable de livrer des produits de quelque valeur, on pourrait patienter plusieurs décades. Nous croyons que le mieux est de continuer dans la voie ouverte par le martelage de l'automne dernier, c'est-à-dire, continuer à exploiter graduellement les plus mauvais éléments. Ce traitement qui aura un peu le caractère d'un jardinage concentré, permettra au rajeunissement naturel d'apparaître rapidement. Les essences à favoriser sont le hêtre et le pin sylvestre, le chêne aux endroits où le sol est profond. Des portegraines de ces trois essences se trouvent en assez grande quantité au Bois de la Cure. Nous sommes donc persuadé que le sol régulièrement et suffisamment éclairé par l'enlèvement des mauvais arbres ne tardera pas à se couvrir de recu naturel.

J.-L. Biolley.